

SANOSURF

TRAITEMENT BIOLOGIQUE POUR LES SANITAIRES **ET CANALISATIONS**

Version n°3 applicable le 09/02/2017

APPLICATIONS

SANOSURF décompose les dépôts graisseux et les tartres organiques gras en les liquéfiant, tout en les stabilisant grâce au dépôt d'un biofilm, évitant ainsi leur redéposition. Il agit ainsi comme un déboucheur naturel.

SANOSURF est un activateur biologique des canalisations permettant d'éliminer à la source toutes les odeurs liées aux fermentations dans les WC, siphons, urinoirs, et canalisations grâce à des bactéries non pathogènes.

SANOSURF s'utilise également en destructeur d'odeur surpuissant grâce à l'action des Biosurfactants et sa haute teneur en parfum permettant une élimination à la source des odeurs nauséabondes.

SANOSURF est composé à la fois d'enzymes et de bactéries, il stimule dans le milieu les autres microorganismes aérobies (ne vivant qu'à l'air). Il active ainsi naturellement le processus de nettoyage.

SANOSURF est formulé à base de tensioactifs naturels facilitant ainsi le traitement des rejets sanitaires.

Il élimine les mauvaises odeurs en agissant directement sur la cause et permet donc une désodorisation efficace et durable.

De plus, il redonne aux surfaces céramiques des sanitaires un aspect de neuf avec une brillance durable.

CONSEILS D'UTILISATION

Prêt à l'emploi, SANOSURF se verse directement sur le dépôt dans les installations de rétention ou sur les tâches

Pour les cuvettes WC et urinoirs, appliquer, le soir de préférence, 50 mL par appareil, 2 à 3 fois par semaine. Pour les canalisations et siphons sanitaires, verser, après le service, 50 à 100 mL par appareil et par jour.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Composition : Micro-organismes spécifiques non génétiquement modifiés de classe 1 (EFB), Biosurfactants (tensio-actifs naturels),parfum,...

Aspect: Liquide opaque pH à l'état pur : 4,7 ± 0,5 Couleur: Bleu Densité à 20°C : 1,0 ± 0,1

Parfum: Frais

CONDITIONNEMENT

Carton de: 12x1L Palette de : 36 cartons

Stockage: Stocker à l'abri du Gel et de la lumière directe du soleil.

RÉGLEMENTATION

Péremption du produit : 1 an dans les conditions de stockage recommandées. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Usage strictement professionnel. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.





